



Litige avec RSI, gérant minoritaire.

Par **Renault 1**, le **12/05/2016** à **13:26**

Bonjour,

Je suis cogérant minoritaire détenant 10% d'une Sarl qui n'engendre aucun revenu pour le moment. En parallèle je suis salarié en CDI dans le secteur privé depuis 2 ans. Depuis 1 an, le RSI me réclame des cotisations. Motif : collège de gérant majoritaire. Du coup, ils ont actionné des poursuites à mon encontre pour solder les cotisations réclamées. Résultat : mise en demeure, saisie sur mon compte. C'est frustrant cet acharnement. Je suis convoqué dans 2 semaines.

Vos conseils seront vraiment les bienvenus, je suis à bout.

Merci d'avance.